MEDICOOP France, partenaire privilégié du secteur médico-social, sanitaire et social non lucratif pour l'appoint de personnel, et Medaviz, éditeur de solutions de télémédecine, nouent un partenariat pour proposer un service de téléconsultation aux 3 000 établissements médico-sociaux coopérateurs.

Ce service permettra aux infirmiers ou aide-soignants de ces établissements d’obtenir immédiatement l’avis d'un médecin généraliste par téléphone ou par visio, sans rendez-vous, même en nuit profonde, et de déterminer rapidement et efficacement l'orientation à donner à une problématique médicale rencontrée par un résident.

Pris en étau entre des besoins médicaux supérieurs à la moyenne (bénéficiaires polypathologiques, affections longue durée, pathologies complexes) et une raréfaction de l'offre médicale sur les territoires, les établissements médico-sociaux cristallisent les difficultés d'accès aux soins que connaît notre pays depuis de nombreuses années.

Ainsi le personnel soignant et encadrant de ces établissements est souvent livré à lui-même dans des situations délicates, avec toutes les complications qui en découlent, pour les bénéficiaires comme pour les professionnels.

Devant ces difficultés quotidiennes, MEDICOOP France a donc choisi de renforcer son offre en proposant à ses 3 000 structures coopératrices un service de téléconsultation médicale 24h/24 et 7j/7, opéré par Medaviz.

“La difficulté de pourvoir des postes temporaires ou permanents appelle une solution globale, agile, flexible, modulable et hybride. Avec l’offre de téléconsultation opérée par Medaviz, MEDICOOP France devient le premier opérateur de la continuité de service des établissements médico-sociaux, sanitaires et sociaux (ESMS) en cumulant du personnel délégué sur le terrain et du personnel médical à distance”, explique **Mathieu DENGLER, Directeur général de MEDICOOP France**

.

“Dans le contexte actuel de désertification médicale, nous sommes heureux de contribuer à soulager à notre échelle le quotidien des soignants, en leur permettant une levée de doute face à certaines situations de patients”, souligne **Stéphanie Hervier, Directrice générale et cofondatrice de Medaviz** .

Medaviz mettra également à disposition des établissements 16 réseaux de téléexpertise constitués au niveau national, sur des spécialités comme la dermatologie, la psychiatrie, la neurologie ou encore la pédiatrie.

En l'absence de correspondant local ou d’une organisation territoriale, les professionnels de santé qui ont besoin de l’avis d’un confrère pourront ainsi solliciter par écrit l’un des spécialistes des 16 réseaux nationaux.

À PROPOS DE MEDICOOP France

La première coopérative nationale non lucrative de travail temporaire spécialisée dans le médico-social, sanitaire, social, médical et paramédical, créée en 2014. MEDICOOP France intervient sur l’ensemble du territoire y compris en Outre-mer. Ses équipes délèguent du personnel remplaçant sur l’ensemble des métiers des établissementsÂÂ : accompagnement, soin, éducatif, mais également technique, restauration et administratif.

À PROPOS DE MEDAVIZ

Medaviz édite des solutions numériques pour les acteurs de la santé depuis 2014, afin de faciliter l’accès aux soins. Ses modules de téléconsultation, télésoin, téléexpertise, messagerie, adressage, interfaçage, etc. sont développés pour répondre aux exigences des parcours de soins publics et privés.

Sa vision : une télémédecine qui respecte la réglementation en vigueur et la territorialité des soins, pour que chaque patient obtienne une réponse médicale au plus proche de lui.
Actuellement, 11 700 praticiens, 180 établissements, 70 entreprises et 70 communautés de praticiens (CPTS, ESS, MSP)Â font confiance à Medaviz, en raison de la sécurité et de l’ergonomie de ses produits.
Medaviz est certifié ISO 27001, HDS et conforme au RGPD.

Medaviz, la télémédecine qui rapproche.